

RÉSERVEZ UNE CROISIÈRE EN TOUTE TRANQUILLITÉ AVEC VOYAGES TRADITOURS

Vous qui aviez des projets de voyages en croisières et qui demeuriez hésitants à les concrétiser, Traditours vous offre maintenant la possibilité de réserver en toute tranquillité.

POUR VOTRE TRANQUILLITÉ D'ESPRIT, UN DÉPÔT « SANS RISQUE »*
POUR LES NOUVELLES RÉSERVATIONS !

Nous savons que la situation reviendra à la normale au cours des prochains mois et que votre passion pour les croisières sera assurément de retour. Aussi, la souplesse de notre nouvelle politique de réservation vous permet de reprendre la planification et la réalisation de vos rêves de voyage, tout en sachant qu'il sera possible de s'ajuster en fonction des recommandations à venir du gouvernement canadien.

Notre politique « **RÉSERVEZ EN TOUTE TRANQUILLITÉ** » est applicable aux nouvelles réservations de croisières en groupe effectuées d'ici le 31 mars 2021 (votre voyage doit être prévu entre le 1^{er} décembre 2020 et le 30 juin 2022) et vous permet d'obtenir un remboursement ou un crédit voyage de 100 % de la valeur de votre dépôt en cas d'annulation*. Le second dépôt a aussi été retiré afin de limiter vos transactions à deux (2) paiements (lorsqu'applicable), soit le 1^{er} dépôt et le solde final.

Nous sommes sensibles à vos besoins et nous comprenons que vous souhaitez à la fois concrétiser vos projets de voyage, tout en ayant l'esprit tranquille.

Notre équipe de conseillers en voyage est disponible et se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions au 1-888-907-7712.

** Notre nouvelle politique flexible vous permet d'annuler votre participation à une croisière, sans frais, et ce jusqu'à la date du paiement final indiquée sur la fiche d'inscription. Pour les croisières maritimes et les croisières privatisées (dont les croisières fluviales et en catamaran), si la raison de votre annulation est en lien avec un avis du gouvernement canadien disant d'éviter tout voyage non-essentiel dû à la Covid-19, votre dépôt sera remboursé en totalité selon le mode de paiement d'origine, de l'inscription à 181 jours, ou sera émis en crédit voyage de la valeur de votre dépôt, de 180 jours à la date du paiement final. Pour les croisières fluviales (sauf privatisées), si la raison de votre annulation est en lien avec un avis du gouvernement canadien disant d'éviter tout voyage non-essentiel dû à la Covid-19, votre dépôt sera remboursé en totalité selon le mode de paiement d'origine, de l'inscription à 121 jours, ou sera émis en crédit voyage de la valeur de votre dépôt, de 120 jours à 91 jours. Pour toute autre raison d'annulation, Traditours émettra un crédit voyage de la valeur de votre dépôt, et ce, jusqu'à la date du paiement final indiquée sur la fiche d'inscription. Toute annulation effectuée après la date de paiement final sera soumise aux conditions d'annulations, telles que prévues sur votre fiche d'inscription. Veuillez consulter l'un de nos conseillers en voyage pour tous les détails.*